COMPTE-RENDU CONSEIL DE LA FORMATION DU 03/12/2013

Ouverture de la séance à 09h05.

Informations du Président et du Vice-Président

Venue prochaine de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche sur le site Lorrain.

Constitution de la CAFPB (Commission Académique des Formations Post-Bac) sous la présidence de la Rectrice avec mise en place de groupes de travail :
GT Classes Prépa/Université
GT Quota Bac Pro dans BTS et Bac Technologiques dans DUT
GT Observatoire
Première réunion le 09/01/2014

Communication
Actuelle : Oriaction (porté par le rectorat en alternance Metz/Nancy)
Studyrama (privé Metz + Nancy)
Journées Portes Ouvertes des Etablissements
A venir : il conviendra de réfléchir à d'autres types d'action de communication envers les lycéens.

Bonus Engagement Etudiant validé par le CT. Mise en place d'un groupe de travail « compétence » avec nomination de 2 étudiants.

Approbation des comptes-rendus
CF du 10/09/13 adopté à l'unanimité
CF du 15/10/13 adopté à l'unanimité

Finalisation du budget 2014 : engagement reçu du MENSR pour mise en place d'un budget triennal (2014-2016) sur le GVT. Montant du soutien inconnu. A terme, le GVT sera traité comme un problème interne à chaque université.
L'excédent proposé se situant entre 0 et 1M€ soit environ 0,2% du budget 2014 est réaliste.

Nouveau modèle d'allocation des moyens sera mis en œuvre par l'Etat pour 2015 (pas d'autres informations à ce jour).

PACTE : le calage Etat/Région/mise en œuvre est un peu flou. L'engagement de l'Etat est confirmé mais nous n'avons aucune certitude de financement. Une cellule PACTE est mise en place.

Formation professionnelle : l'UL est très présente mais peu reconnue comme acteur.

Investissement d'avenir : mise en place d'un appel d'offre pour la partie IDEX.

Statut des IUT : Lorsque les IUT se trouvent dans des Grands Etablissements ils disparaissent de la liste nationale. La Ministre a été interpellée sur le sujet (réponse en cours).

Arrivée du Président à 09h50

Formation

Charte des examens (hors concours) réalisée dans le but d'apporter une notice d'aide pour, cadrer l'organisation des sessions d'examens, informer les étudiants et les enseignants de leurs droits et obligations, préciser les régimes spéciaux d'études (ex : handicap).
Adoptée à l'unanimité

Charte de l'évaluation des formations et des enseignements à créer selon l'exigence du HCERES dans le but d'encadrer les pratiques (dynamique d'ensemble de l'Etablissement). Un groupe de travail en lien avec le comité formation est créé pour la rédaction de la charte. Domaines d'observation : devenir professionnel des diplômés, caractéristique de la population, taux de réussite, qualités des cursus et des études, conditions d'enseignement, conditions d'admission, évaluation des enseignements par les étudiants via un questionnaire dématérialisé. Acquisition d'un nouvel outil en cours. Les résultats globaux et bilans feront l'objet d'une diffusion publique. La partie évaluation des enseignements sera transmise aux responsables de formation t aux enseignants concernés pour respecter la confidentialité
Dès 2014 : première enquête, mise en place de conseils de perfectionnements, démarche d'évaluation des enseignements
Principe adopté (- 2 abstentions)

Nouvelle nomenclature en licence : Le CNESER n'a pas encore statué mais nous devons d'ores et déjà entrer dans le cadre de cette nouvelle nomenclature L – LP et M dont l'idée est de supprimer les licences dites « suspendues » (L3).
Débat sur le parcours « type » langue et sur l'appellation « humanité & sciences sociales »
Nomenclature adoptée (7 abstentions dont l'UNSA sur la forme car imposée par le MENSR)

Délocalisation de diplôme : Il s'agit d'un guide à l'élaboration des doubles diplômes proposé par la commission des relations internationales concernant le cadrage de partenariat diplôme conjoint/diplôme délocalisé/double diplôme. Le but est de répondre à la question suivante : quelle est la valeur ajoutée d'un tel dispositif pour l'Etablissement ? Pour le partenaire ?
Un modèle type de convention est proposé par la DFOIP
Document adopté à l'unanimité

Ouverture de 2 filières Cursus Master Ingénierie (cursus Post-Bac en 5 ans) : pour info, actuellement 43 CMI en France, 70 prévus pour la rentrée 2014. Pour Label CMI du réseau FIGURE un semestre = 36 ECTS tandis qu'un semestre L1 ou DUT = 30 ECTS (problème à revoir).

- CMI Mécanique, Génie Civil, Energie

Formation doublon avec les écoles d'ingénieurs mais dont le montage s'est fait en collaboration complète avec le collégium L-INP pour répondre à la concurrence. La particularité de ces formations repose sur la quantité de sciences humaines et sociales (stages, projets, mise en situation etc.). Co-diplôme CMI/ingénieur ESTTIN possible via une double inscription en master. Etude d'admission parallèle en cours via module de rattrapage SHS mais actuellement pas de passerelle à Bac + 2 (prépa/DUT).
Ouverture de la filière adoptée (- 1 contre et 3 abstentions)

- CMI Ingénierie Mathématique

Pas de Maths Appliquées dans les ENSI Lorraines. CMI, proposé en collaboration avec l'Ecole des Mines ouvre vers les secteurs banque/assurance, biopharma, analyse financière. Entrée post-Bac en L1 après étude d'un dossier + exam. Réorientation/passerelle à Bac+1/Bac +2 au cas par cas en L1.
Ouverture de la filière adoptée (- 2 contre et 3 abstentions)

Départ du Président à 12h20

Creation DU « Introduction to French and European Legal and Economic System » : Concerne exclusivement des étudiants Kazakhstanais (culture juridique & économique) + Universités Russes du centre de coopération internationale NICE. Durée du D.U. = 1 mois. L'idée est de convaincre ces étudiants de venir faire des études

en France (cours de FLE obligatoires). Des collègues nouvellement recrutés à Metz dans les domaines économique et juridique ont également l'expérience d'enseignement dans des pays anglophones.
D.U. adopté à l'unanimité

Tarification TOEIC : le tarif initial de 43 € est porté à 44 € et sera maintenu en 2014-2015 si le volume d'inscription (4500 tests) reste le même.
Tarif adopté à l'unanimité

Présentation des résultats de l'insertion professionnelle : point reporté

Bilan du R.E.D. (Rencontre Etudiants Diplômés) : point reporté

Convention de coopération pédagogique avec l'Université d'Augsburg pour création d'un Licence franco-allemande Lettres, parcours Lettres Modernes croisées
Convention adoptée à l'unanimité

Présentation de la réorganisation de la DFOIP : Actuellement la formation continue s'articule autour de deux structures centrales soit la Sous-Direction Formation Tout au Long de la Vie et Apprentissage (DFOIP) et le Service Formation Tout au Long de la Vie (collégium Interface). La première structure coordonne l'activité de formation continue et l'apprentissage. La seconde développe l'aspect ingénierie de formation et met en oeuvre des formations et dispositifs. De ce contexte flou tant à l'interne qu'à l'externe s'est engagée une réflexion sur l'organisation de la FTLV dans le but de redonner pertinence et lisibilité aux missions centrales.
Après de nombreuses réunions d'un groupe de travail et des entretiens individuels avec chaque personnel concerné durant 1 an, la nouvelle réorganisation (comptant un effectif total de 78 ETP soit 80 personnes + 3 à venir) permet d'aboutir au nouvel organigramme exposé. Une collègue exprime la jalousie ressentie devant un tel déploiement de personnel au regard de sa structure connue pour être largement en sous effectif.
Pas de vote sur ce point d'information

Question diverse : Une motion contre le gel de poste (lue en salle) est proposée.
Motion adoptée (dont UNSA et - 2 refus de vote)

La séance est levée à 13h20.

Vos élues UNSA :
Laurence PECORARI
Janine PERREAU
Muriel SCHLATTER